

# PCAET de la communauté de communes Terres des Confluences

---

DISPOSITIF DE SUIVI ET EVALUATION

---

DECEMBRE 2021

Vu, pour être annexé  
à la délibération du  
Conseil Communautaire  
en date du... 14/12/2021  
A Castelsarrasin, le... 16/12/2021  
Le Président



## Sommaire

Préalable .....	3
1- Périmètre .....	3
2- Organisation du suivi-évaluation.....	3
3- Les trois questions évaluatives retenues .....	4
4 - Les 54 indicateurs sélectionnés pour le suivi et l'évaluation des 8 axes .....	5

## Préalable

Le dispositif de suivi évaluation a été co-construit avec un groupe de volontaires, constitué d'élu.es, d'agent.es et de 3 citoyen.n.es du « groupe citoyen PCAET » : avec un premier atelier de travail en juillet 2021 et un second temps en octobre 2021.

La proposition finale a été validée par le COPIL du 29 novembre 2021.

## 1- Périmètre

Il a été décidé de concentrer le dispositif de suivi-évaluation sur le niveau stratégique du PCAET. Les responsables de chacune des actions choisissent les indicateurs dont ils ont besoin pour piloter leurs actions et pour alimenter le suivi-évaluation du niveau stratégique.

L'organisation est synthétisée dans le tableau ci-dessous.

Niveau	Logique d'intervention	Suivi- Evaluation
La Stratégie	8 AXES	L'évaluation stratégique repose sur : <b>1- trois grandes questions évaluatives,</b> <b>2- une sélection de 54 indicateurs de résultats</b>
	16 Objectifs stratégiques	
	34 Objectifs opérationnels	
	Evaluation environnementale Stratégique	Suivi et évaluation des impacts environnementaux avec des indicateurs spécifiques
Le plan d'actions	Les actions	Suivi visant l'amélioration continue et l'adéquation entre les moyens et les ambitions : indicateurs de suivi des actions (moyens et résultats)

## 2- Organisation du suivi-évaluation

### Préalables

On appelle dispositif de suivi-évaluation, les modalités qui seront mises en place pour assurer le suivi et l'évaluation du PCAET. Il est constitué :

- **des instances qui seront mobilisées pour le suivi et l'évaluation** (de préparation, de validation, de décision)
- **des modalités de fonctionnement** : fréquence de réunions, circuits de décisions
- **des outils de suivi et évaluation** : tableau de bord de suivi du plan d'actions, indicateurs, rapports, publications, critères d'analyse...
- 

### Organisation

#### 1- Comité technique PCAET

- QUI : VP référent PCAET, Cheffe de projet PCAET, DGS et directions concernées par les axes du PCAET (aménagement, développement économique...)
- QUOI : pilote/coordonne la mise en œuvre des actions du PCAET et pilote le suivi et l'évaluation
- QUAND : une fois par trimestre
- COMMENT : rencontre des services pilotes d'actions pour faire un point sur les avancées, les difficultés et les perspectives pour l'année suivante. Renseignement du tableau de bord- mise à jour des indicateurs annuels – Production d'un bilan annuel

## 2- Commission PCAET-mobilité

- QUI : les élu.es de la commission, 1-2 représentant.es de citoyens et des expert.es invité.es en fonction des sujets traités.
- QUOI : amende et valide l'évaluation produite par le COTECH et le comité de suivi, avant passage en conseil communautaire
- QUAND : se réunit une fois par trimestre pour un suivi régulier – a minima 2 fois par an
- COMMENT : revue de projets thématiques à chaque réunion (regroupement de plusieurs AXES du PCAET)

## 3- Comité de suivi PCAET (instance participative spécifique en charge du suivi-évaluation du PCAET)

- QUI : des citoyens (modalités et instance de participation des citoyens à définir), des acteurs socio-économiques issus des ateliers d'acteurs, les partenaires porteurs d'action du PCAET, des élu.es communautaires et communaux et des expert.es.
- QUOI : produit un avis argumenté sur l'évaluation produite et la consolide
- QUAND : a minima une fois par an
- COMMENT : soit l'instance produit un avis évaluatif sur une sélection d'actions, soit elle produit un avis global à partir du bilan annuel produit par le COTECH

4- **Conférence des maires** : est sollicitée une fois par an pour consolider l'évaluation annuelle en amont du conseil communautaire

5- **Conseil communautaire** : prend connaissance du bilan annuel d'évaluation, débat et délibère avant publication

## 3- Les trois questions évaluatives retenues

Questions évaluatives	Comment y répondre	Quand
1. <b>Le PCAET atteint-il les trajectoires fixées ?</b>	Suivre les trajectoires fixées : notamment renseigner les indicateurs réglementaires du PCAET sur Energies, GES et polluants par secteur et séquestration carbone (voir tableau indicateurs)  + suivre les trajectoires au regard des objectifs quantitatifs des 8 axes	<b>à 3 ans</b> <b>à 6 ans</b>
2. <b>Les actions mises en œuvre sont-elles efficaces et efficientes ?</b>	Suivre les dépenses consommées par les actions mise en œuvre. Renseigner les résultats des actions Suivre de l'atteinte des objectifs	<b>Suivi annuel</b> , via le tableau de bord ou suivi du budget PCAET
3. <b>Les moyens et ressources sont-ils adaptés aux ambitions et objectifs du PCAET ?</b>	Suivre les dépenses consommées et budgets affectés aux actions  Suivre les ressources humaines affectées à la mise en œuvre des actions	<b>Suivi annuel</b> via le tableau de bord

## 4 - Les 54 indicateurs sélectionnés pour le suivi et l'évaluation des 8 axes

Un tableau d'indicateurs complet dans un fichier Excel est joint.

Il comprend une description des indicateurs, les sources disponibles pour chercher la donnée, le type d'indicateur (résultat, état, moyen...), le pas de temps de suivi.

Il comprend également des colonnes à renseigner pour effectuer le suivi : année zéro, valeur de l'année zéro, objectifs quantitatifs du PCAET et des champs pour effectuer des tri (par axe, par objectif stratégique, indicateurs réglementaires, indicateurs stratégiques autres que réglementaires).

**Il en résulte une sélection de 54 indicateurs, dont 10 à renseigner annuellement.**

Ils sont présentés succinctement dans chacun des 8 axes ci-après (**en rouge les indicateurs réglementaires – obligatoires**).

### AXE 1 : Accompagner les habitants dans la construction, la rénovation et l'usage de leurs logements

**Finalité :** Diminuer les consommations énergétiques et les émissions de GES des logements dans le neuf et dans l'ancien

**Objectifs quantitatifs :**

18 % du parc rénové en 2030, soit 300 logements rénovés par an (100 rénovations lourdes et 200 partielles)

400 ménages mobilisés sur des éco-gestes / an et le renouvellement de leurs équipements (soit 46 % des ménages en 2030)

### 5 Indicateurs sélectionnés

#### Suivi annuel

1. **Budget public consacré à la rénovation des logements** (budget consommé par la plateforme de rénovation + financements complémentaires des communes et de TDC)
2. **Nombre de logements rénovés en rénovation globale et en rénovation partielle via les dispositifs publics existants**

#### Suivi tous les 3 ans :

3. **Consommation énergétique du résidentiel (GWh)**
4. **Emissions de gaz à effet de serre du résidentiel (teq CO2)**
5. Facture énergétique des habitants du territoire - logement (€/an/hab.)

## AXE 2 Développer une diversité d'énergies renouvelables en maîtrisant les projets

**Finalités :** Développer les énergies renouvelables pour faire baisser les émissions de GES et réduire la dépendance du territoire aux énergies fossiles importées et par conséquent la facture énergétique du territoire

**Objectifs pour 2030 :** multiplier par 2 l'existant, soit 14 GWh d'énergies renouvelables (ENR) installées annuellement

### 5 Indicateurs sélectionnés

#### Suivi annuel :

6. Budget de TDC dépensé pour soutenir l'émergence des projets d'énergie renouvelable (€)

#### Suivi tous les 3 ans :

7. Puissance installée d'ENR sur le territoire en GW
8. Production d'énergie renouvelable sur le territoire (GWh/an)
9. Production d'électricité renouvelable (MWh/an)
10. Production de chaleur/froid renouvelable (MWh/an)

## AXE3 Aménager le territoire de Terres des Confluences en intégrant les enjeux Air-Énergie-Climat

#### **Finalités :**

- Faire en sorte que l'aménagement du territoire permette aux habitants de trouver une bonne qualité de vie et d'adopter des modes de vie durable
- Renforcer l'attractivité des centres-bourg

#### **Pas d'objectifs quantitatifs**

### 5 Indicateurs sélectionnés

#### Suivi annuel :

11. Nombre de bâtiments et de friches réhabilités en application du PLH et des OPAH
12. Montant des aides affectées et consommées au soutien des services et commerces de proximité

#### Suivi tous les 3 ans :

13. Evolution des émissions de polluants en % (Nox, PM10, PM2.5, NH3)
14. Rapport annuel entre nouvelle surface construite en dent creuse ou réhabilitée sur des sites en reconversion / nouvelle surface constructible en extension
15. Surface annuelle artificialisée (ha/an)

## Axe 4 -Faciliter l'essor d'une mobilité alternative

**Finalités :** faciliter l'essor d'une mobilité alternative afin de réduire la consommation d'énergie fossile du transport de personnes et de marchandises et par conséquent les émissions de GES

**Objectifs quantitatifs :**

- 200 conducteurs / an mobilisés sur le covoiturage
- 200 salariés en télétravail 1j/semaine en plus par an
- 100 personnes abandonnent la voiture pour la plupart de leurs trajets (Transports en commun et déplacements doux)
- +120 véhicules alternatifs/ an (5 % des véhicules en 2030)
- 1 % d'optimisation annuelle du fret

### 4 Indicateurs sélectionnés

Suivi annuel :

16. Budget de TDC consacré à la politique mobilité alternative

Suivi tous les 3 ans :

17. Emissions de gaz à effet de serre du transport routier (teq CO2)  
18. Consommation énergétique du transport routier (GWh)  
19. Parts modales pour les déplacements domicile travail de la voiture, du vélo et des transports en commun

## Axe 5 Préparer Terres des Confluences aux changements climatiques à venir

**Finalités :**

- Préparer et protéger les personnes des effets attendus du changement climatique (santé, qualité de vie, besoins essentiels et vitaux..)
- Protéger les ressources de biodiversité ainsi que la ressource en eau potable

### 6 Indicateurs sélectionnés

Suivi annuel :

20. Consommation d'eau potable du territoire (m3/habitant/an)  
21. Rendement du système d'alimentation en eau potable (captage/traitement/distribution) en m3 brut/m3 vendu

Suivi tous les 3 ans :

22. Consommation globale d'eau du secteur agricole (m3/habitant/an)

Suivi tous les 6 ans

23. Part des cours d'eau en bon état écologique en % (indicateur CRTE)  
24. Fragmentation des milieux naturels en km2 (indicateur CRTE)  
25. Population située dans une zone à risque naturel (indicateur national CRTE)

## AXE 6 : Faire de l'agriculture et de la forêt durable des piliers de lutte contre le changement climatique

### Finalités :

- Développer une agriculture durable et des circuits courts
- Préserver, créer une nouvelle utilisation et développer la forêt
- Augmenter la séquestration carbone de l'agriculture et sylviculture locale
- Augmenter la production locale alimentaire de qualité

### Objectifs quantitatifs :

1. **Augmentation de la séquestration forestière 2050** (+18 ha d'ici 2040, 2 km de haies par an, balivage de 30% des surfaces forestières)
2. **Séquestration agricole, en 2030** (y compris pratiques déjà existantes) :
  - grandes cultures : 25% avec de l'agroforesterie, 25% avec des cultures intermédiaires, et 25% ont des haies sur culture, 25 % font du semi-direct
  - 80% des vignes et vergers ont des couverts intercalaires
  - 25% des prairies en agroforesterie, 25% avec des haies
3. **Atténuation agricole, en 2030**, la moitié des exploitations ont mis en place des actions :
  - Pour réduire leurs consommations d'énergie (tracteurs, serres, bâtiments)
  - Pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre
4. **1 à 2 méthanisations**

## 9 Indicateurs sélectionnés

### Suivi annuel :

26. Budget annuel de TDC consacré à l'accompagnement de l'agriculture durable (€/an)

### Suivi tous les 3 ans :

27. **Séquestration nette de dioxyde de carbone des sols et de la forêt (teq CO2)**
28. **Séquestration dans les terres agricoles et les prairies (teq CO2)**
29. **Emissions de gaz à effet de serre de l'agriculture (teq CO2)**
30. **Consommation énergétique de l'agriculture (GWh)**
31. Part de surface agricole certifiée agriculture biologique ou en conversion et haute valeur environnementale (%)
32. Part des surfaces agricoles en agro-foresterie (en %)
33. Part de surface forestière certifiée (%)

### Suivi tous les 6 ans

34. Facture énergétique des exploitations agricole du territoire - (€/an/exploitation)

## AXE 7 Favoriser de nouveaux modes de production et de consommation

### Finalités :

- Passer d'une économie linéaire à une économie circulaire, plus vertueuse et plus sobre
- Réduire la production de déchets
- Réduire les consommations d'énergie et émissions de GES de l'industrie et des entreprises tertiaires
- Encourager la consommation sobre en carbone et en ressources

### Objectifs quantitatifs :

- 3 000 m<sup>2</sup> tertiaires privés rénovés par an
- +22 % des entreprises (industrielles et tertiaires) font des actions d'économie d'énergie significatives d'ici 2030 (audit énergétiques, éco-conception, économie circulaire, etc.)
- Substitution de 50% des consommations des énergies fossiles utilisées par l'industrie et le tertiaire, par des énergies renouvelables locales d'ici 2050
- -1% de déchets par an et +1 % de recyclés

## 10 Indicateurs sélectionnés

### Suivi annuel :

35. Production de déchets ménagers et assimilés (avec déblais et gravats) par habitant (kg/hab.an)
36. Recyclage matière et organique des déchets ménagers et assimilés (%)

### Suivi tous les 3 ans :

37. Emissions de gaz à effet de serre du tertiaire (teq CO<sub>2</sub>)
38. Emissions de gaz à effet de serre des déchets (teq CO<sub>2</sub>)
39. Emissions de gaz à effet de serre de l'industrie hors branche énergie (teq CO<sub>2</sub>)
40. Consommation énergétique du tertiaire (GWh)
41. Consommation énergétique du secteur des déchets (GWh)
42. Consommation énergétique de l'industrie hors branche énergie (GWh)

### Suivi tous les 6 ans

43. Facture énergétique de l'emploi industriel du territoire - (€/an/emploi)
44. Facture énergétique de l'emploi tertiaire du territoire - (€/an/emploi)

## AXE 8 Être exemplaire et mobiliser autour du PCAET

### Finalités :

- Les communes et TDC montrent l'exemple en étant des organisations éco-responsables.
- Les communes et TDC s'engagent sur la réduction de leurs consommations d'énergie, d'eau de ressources, sur la réduction de leurs émissions GES et polluantes et sur le développement de leur production d'ENR.
- Mobiliser et engager les acteurs et actrices du territoire sur l'atteinte des objectifs du PCAET

### Objectifs quantitatifs :

1. 3 000 m2 de bâtiments publics sont rénovés chaque année
2. Stratégie généralisée sur l'éclairage public

## 10 Indicateurs sélectionnés

### Suivi annuel :

45. Budget TDC consacré aux travaux de rénovation énergétique du patrimoine public (euros)
46. Budget de TDC associé à la politique climat-air-énergie (euros/hab.an)
47. Consommation d'énergie finale des bâtiments de TDC (rapporté au nb d'habitant, en kWh/hab.)
48. Production d'énergie renouvelable de TDC (MWh) ou puissance installée
49. Consommation de l'éclairage public de TDC (kWh/hab.an)

### Suivi tous les 3 ans :

50. Production d'énergie renouvelable - des communes (MWh) ou puissance installée
51. Consommation d'énergie finale des bâtiments communaux (rapporté au nb d'habitant, en kWh/hab)
52. Consommation de l'éclairage public des communes (kWh/hab.an)
53. Emissions de gaz à effet de serre globales annuelles du territoire (teq CO2)
54. Consommation énergétique annuelle du territoire par habitant (MWh/hab.an)

## Les indicateurs environnementaux de l'Évaluation Environnementale Stratégique (EES)

**En lien avec les incidences possibles de la rénovation énergétique et des équipements de production d'ENR :** enregistrement des chantiers (rénovation, ENR, caractéristiques principales) et de la synthèse des impacts évalués sur l'environnement (paysage, patrimoine, continuité écologique, qualité des eaux...) de ces chantiers. Une grille type pourra être élaborée pour cet enregistrement pour avoir des données comparables voire quantifiables à termes.

**En lien avec la gestion des déchets :** enregistrement de l'évolution des productions de déchets par habitants et par an, du taux de tri et de tout autre chiffre pertinent disponible.

**En lien avec la volonté d'économie de la ressource en eau :** enregistrement des consommations d'eau au sein de la communauté de communes et de leur évolution au fil des années (exemplarité), enregistrement des consommations d'eau sur l'ensemble du territoire (donnée des syndicats de distribution de l'eau potable) avec commentaire sur la gestion des fuites et autres actions menées en faveur de l'économie de la ressource en eau.